

■ **Société Immobilière CAMOLARC**, à Genève, rue du Rhône 61, c/o Maître Philippe Prost, avocat. Nouvelle société anonyme. Statuts du 08.11.2002. But: commerce, exploitation, location, construction de tous immeubles. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000, au porteur. Reprise de biens envisagée: parts de copropriété d'un immeuble sis Place Camoletti 6, à Genève pour le prix maximum de CHF 2'600'000, et parts de copropriété d'un immeuble sis rue Henri-Blanvalet 8, rue du Jeu-de-l'Arc 15, rue de la Mairie 10, à Genève, pour le prix maximum de CHF 3'800'000. Organe de publication: FOSC. Administration: Schapira Isaac, d'Israel, à Londres, GB, président, Hamburger Judith, de Lugano, à Zürich, vice-présidente, et Vonlanthen Michel, de Zumikon, à Schwerzenbach, secrétaire, tous trois avec signature collective à deux. Réviseur: Jakar SA, à Carouge (GE).

Journal no 12011 du 13.11.2002

(00734764 / CH-660.2.193.002-6)